

# Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté

## *Rased des secteurs de Toucy et Courson les carrières*

*Ecole élémentaire Hollier Larousse*  
30 Boulevard Pierre Larousse  
89130 Toucy  
[rased.toucy@ac-dijon.fr](mailto:rased.toucy@ac-dijon.fr)  
tél : 03 86 44 21 41

*Ecole élémentaire de Courson*  
Place du château  
89 530 Courson les carrières  
[rased.courson@ac-dijon.fr](mailto:rased.courson@ac-dijon.fr)  
tél : 03 86 41 91 87

## Informations sur le Réseau d'Aides Spécialisées

Année scolaire 2018-2019

L'école de votre enfant relève du RASED de Toucy-Courson dont les intervenants sont :  
**Mme Véronique Aminot**, maîtresse spécialisée à dominante rééducative ; secteur de Toucy-Courson.  
**Mme Dominique Cros**, maîtresse spécialisée à dominante pédagogique ; secteur de Toucy.  
**Mme Katenka Iuorio**, maîtresse spécialisée à dominante pédagogique ; secteur de Courson.  
**Mr Christophe Gentaz**, psychologue de l'Education Nationale.  
**Mme Lindia Massonnaud**, psychologue en complément sur le secteur de Courson à compter du 01/01/19.

### Qu'est-ce qu'un RASED ?

Un RASED est un dispositif de l'Education Nationale en faveur des élèves en grande difficulté scolaire. Il se compose de professionnels spécialisés de l'Education Nationale qui interviennent, avec un regard extérieur, dans les écoles maternelles et élémentaires, de manière régulière ou occasionnelle. Différentes aides peuvent être apportées, suite à une demande qui peut provenir:

- \* Des enseignants
- \* Des familles
- \* De l'enfant lui-même

### Quand faire appel au RASED ?

Lorsque les difficultés d'apprentissage, relationnelles ou de comportement de votre enfant vous interrogent, ou que le maître vous alerte, vous pouvez nous contacter, soit en passant par l'enseignant, soit en téléphonant au 03 86 44 21 41 (Toucy) ou 03 86 41 91 87 (Courson).

### Cette demande d'aide peut aboutir :

- \* à des rencontres régulières ou occasionnelles avec vous en toute confidentialité.
- \* à la mise en place, avec votre accord, d'une aide adaptée à votre enfant par l'équipe du réseau.
- \* à une proposition de consultations à l'extérieur de l'école avec un spécialiste (orthophoniste, psychologue, pédopsychiatre, pédiatre...), CMP (Centre Médico-Psychologique), CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique).
- \* à une proposition d'une scolarisation adaptée via la MDPH ( Maison Départementale des Personnes Handicapées).

### Comment joindre le réseau d'aides ?

- \* Par téléphone, courrier ou mel.
- \* Par l'intermédiaire de l'enseignant.

**Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**